

École élémentaire Renaudeau – passage Victor Hugo - 56350 ALLAIRE

Procès-verbal du premier conseil d'école du mardi 13 novembre 2018

Etaient présents

M. Jean-François MARY (Maire) / M. Jérémie CRESPEL (Directeur) / Les Enseignants : Mme EICHHORN - Mme TREMOUREUX - M. BOUAUD - M. DANIELO - Mme DUBOT- M. BEAUDOUIN - M. BETTON - Mme LEONARD - Mme RETHO - Mme MALEUVRE - Mme Florence DAVID (enseignante IME St Jacut) / M. Alain CADEL (DDEN) / Rose-Marie GAUTHIER (Atsem) / Céline TOURNABIEN (conseillère municipale) / Florence BOCQ-PERROT (Ajointe au Maire Affaires scolaires) / Parents d'élèves : Yolaine DELAMAIRE, Anthony PANHALEUX, Fabien RACAPE, Julie TUIZER, Mélanie OLLIVIER, Sandrine LE CAMPION - Sophie JAN - Hélène RUELLAN HUET - Morgane GIRAUD

Invitée : Lou MOBECHÉ (service civique)

Excusés : M. Jean-René LEANDRI (IEN Rives de Vilaine) ; Catherine BRASSEBIN (parent d'élèves)

Début de séance : 18h : Présentation des membres du conseil

1) Approbation du dernier procès-verbal du conseil d'école

→ Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Partenariat avec St-Jacut

Florence David, enseignante à l'IME de Saint-Jacut, explique le projet pour cette année scolaire : 5 jeunes souffrant de troubles autistiques viennent dans l'école le lundi après-midi, accompagnés d'une enseignante spécialisée et d'une éducatrice spécialisée. Ils participent pour l'instant aux interventions de Marie Mansion dans le cadre d'un projet musique avec la classe de CE1/CE2. D'autres projets verront peut-être le jour au cours de l'année. Une classe de l'école Renaudeau pourrait aussi avoir l'occasion de se rendre à l'IME pour assister à un spectacle avant Noël.

3) Effectifs et organisation des classes

Classes		Effectifs
TPS/PS/MS/GS	M. Betton	23
TPS/PS/MS	Mme Léonard	24
TPS/PS/MS/GS (bil)	Mme Maleuvre	22
GS/CP	Mme Rétho	22
CP	Mme Dubot et Mme Trémoureux	23
CE1/CE2	M. Daniélo et Mme Trémoureux	23
CE2/CM1	Mme Eichhorn	24
CM1/CM2	M. Bouaud	26
CM2	M. Crespel et Mme Trémoureux	25
Total		212

5 ATSEM :

Viannette Rouxel, Guénola Courtel, Delphine Le Chêne, Rose-Marie Gauthier, Yolenn De Perry

Il y a donc quatre temps pleins cette année, les enseignants apprécient et remercient la mairie pour cet effort. De plus, la concertation enseignants/ATSEM est maintenant possible à 8h35 (soit 10 minutes avant l'accueil des enfants). Les enseignants remercient à nouveau la municipalité pour cette évolution positive.

5 AVS :

Adéla Bernard, Anaëlle Vailland, Céline Serazin, Chantal Josset, Laëtitia Leclève

1 service civique :

Lou Mobèche qui réalise des missions d'accueil, des missions administratives et d'aide à la prise en charge de groupes d'élèves dans les classes. C'est une aide bienvenue et appréciée de tous.

Décloisonnements :

De nombreux decloisonnements sont organisés cette année, ce qui permet aux élèves de profiter de temps de classe en demi-groupes, ou de temps avec deux enseignants pour une seule classe, ou encore de permettre aux élèves de 2 classes de réaliser des activités en commun.

Pendant le temps de repos des enfants de TPS/PS/MS, Mme Maleuvre et Mme Léonard interviennent par exemple dans les classes élémentaires : Mme Maleuvre en anglais avec les CM1 ou CM2, ce qui permet à M. Bouaud de prendre en charge exclusivement les CM1 ou les CM2 de sa classe ; Mme Léonard intervient pour dédoubler la classe de CP, en maître supplémentaire en CM2, M. Betton en géométrie avec 5 élèves de CM1 le vendredi.

APC : tous les mardis de 15h30 à 16h30 (et de 16h05 à 16h35 les lundis pour les CP).

Ce temps de travail personnalisé, de soutien, est fixé sur le temps des TAP. Tous les élèves sont susceptibles d'y participer.

4) Projets pédagogiques 2018-2019

Projets pédagogiques			
Cycle 3 (CM1-CM2)	<ul style="list-style-type: none">- Minimarronnaises- Voile à l'étang Aumée- Commémoration du 11 novembre*- Conseil municipal des enfants- Scientonaute- Correspondance en anglais avec la Pologne- Classe de neige**		
Cycle 2 (du CP au CE2)	<ul style="list-style-type: none">- Piscine- Gestion des déchets (CE1/CE2 et CE2/CM1)- Correspondance scolaire (CE1/CE2)- Musique-intervention de Marie Mansion (CE1/CE2 et CE2/CM1)- Sortie culturelle au musée (CP)	- 500 handballeurs	<ul style="list-style-type: none">- Cinécole- Incorruptibles- Médiathèque- Cogni'école***

	- Jeux de société avec les parents (CE2/CM1)		
Cycle 1 (maternelle)	- Cinéma en Breton - Kan ar bobl (concours de chants) - projet musique avec différents intervenants (des parents notamment) dans la classe bilingue		

Le directeur ainsi que les enseignants expliquent et décrivent les différents projets de l'année.

** **Commémoration** : Le Directeur lit un message de félicitations de l'Inspecteur M. LEANDRI suite à la participation des élèves à la commémoration (choix des chansons, qualité de la restitution).*

*** **Financement classe de neige** : Le maire précise qu'une somme de 20 euros/enfant est allouée pour tous les enfants de l'école, ce qui permet un traitement équitable des 2 écoles. Tous les ans, 20 euros sont versés x 200 enfants soit environ 4000 euros.*

**** **Cogni'école** : Les enseignants bénéficient d'une formation, pour augmenter leurs pratiques pédagogiques au regard des connaissances scientifiques. La première journée a eu lieu la veille des vacances scolaires d'octobre. Ils ont apprécié pouvoir échanger autour de leurs pratiques, et précisent qu'ils vont progressivement mettre en place de nouveaux outils avec les élèves : réviser des notions sous forme de jeu, travailler en îlots, ou encore découvrir le fonctionnement du cerveau pour savoir comment apprendre efficacement, sont des pistes de réflexion pour les enseignants. Un mot sera transmis aux familles très prochainement pour expliquer la démarche.*

Le maire remercie l'école des nombreux projets engagés sur la citoyenneté.

5) Communication et accueil des familles

Des parents font remarquer que : le signalement des absences par SMS est apprécié, les informations sont régulières dans le cahier de liaison, les mots sont parfois collés tardivement par rapport aux dates butoirs. Les enseignants expliquent que ces dates butoirs sont justement parfois courtes. Les nombreux documents à transmettre prennent du temps dans le quotidien de la classe, en particulier avec les élèves les plus jeunes pour qui, coller une feuille dans le bon cahier au bon endroit, est déjà un exercice en soi. Proposition de communiquer entre l'Amicale et les parents par le biais de sms ?

D'autre part, à certaines réunions de rentrée, peu de parents étaient présents, ce qui ne facilite pas cette communication. De même, l'Amicale précise que peu de parents sont présents aux réunions qu'elle propose.

Des parents regrettent un manque d'informations au sujet des TAPS. Le directeur précise que des informations sont présentes sur le site de la commune (accessible depuis le site de l'école dans l'onglet « TAP »).

Des parents signalent un « embouteillage » le matin devant la classe bilingue. En effet, c'est la première fois qu'une classe maternelle occupe cette salle et l'accrochage des manteaux avec les parents bloque le passage. Les enseignants proposent de déplacer les porte-manteaux dans le hall de l'école. Aux parents également de ne pas rester parler trop longtemps dans l'enceinte de l'école.

Un « agglutinement » est observé les mardis et jeudis pour récupérer son enfant en salle de motricité à 16h25 à la fin de TAPS. Cette question sera à aborder avec Jean-François, responsable des TAPS.

6) Bilan OCCE 2017-2018

Année 2016-2017 -> Solde au 31 août 2017 : 1 551,43 €

Année 2017-2018 : Dépenses 2017-2018 : 15 083,43 € Recettes : 16 075,57 €

-> Solde au 31 août 2018 : 2 543,57 € (+992,14 € par rapport à août 2017)

Bilan positif suite à la modification du paiement des sorties scolaires de proximité mis en place l'année passée : enveloppes anonymes avec paiement entre 0€ et le montant réel de la sortie. Cette façon de procéder permet à chacun de participer à hauteur de ce qu'il peut. Le fonctionnement est renouvelé pour 2018-2019.

7) Vote du règlement intérieur pour l'année 2018-2019

Quelques modifications sont apportées :

- a) Les horaires du mardi ont été modifiés : 13h30/15h25 au lieu de 14h45/16h25
- b) L'utilisation du téléphone portable est interdite

→ Règlement validé à l'unanimité

8) Exercices de sécurité

Exercice incendie :

Il y en a au moins 2 dans l'année. Lors du 1^{er} exercice, le directeur a prévenu les enseignants et les enfants du jour et de l'heure du déclenchement de l'alarme. Lors du 2nd, enseignants et enfants ne seront pas informés.

Le 1^{er} exercice incendie a été effectué le 17 septembre. Tout s'est déroulé normalement. Les enfants ont été regroupés rapidement selon des lieux définis dans le plan de sécurité.

Le directeur souhaite réaliser un conseil des maîtres courant décembre en présence des responsables des services techniques afin de présenter à l'ensemble de l'équipe pédagogique, les différentes installations anti-feu présentes à l'école : porte coupe-feu, extincteur, boîtiers de déclenchement, de désenfumage...

Le directeur interpelle la municipalité sur la possibilité d'engager les enseignants dans une formation à l'utilisation des extincteurs. Le maire est favorable et souhaiterait aussi proposer une formation aux agents de la commune, aux responsables d'associations. La question sera étudiée.

Exercice intrusion :

Le scénario choisi pour l'exercice du 17 octobre était de se cacher dans les classes et non de fuir comme l'exercice de l'année passée. En effet, lors d'une intrusion, 2 possibilités de réponse : fuir ou se cacher. L'exercice s'est correctement déroulé. Il en ressort cependant que la classe bilingue et la classe de CP n'ont que très peu entendu le signal.

9) Les rythmes scolaires 2018-2019

Quelle organisation pour la rentrée prochaine ?

Le maire précise que cette question ne sera pas posée chaque année. Nous sommes dans le cas « normal », préconisé par l'Education Nationale. Les retours sur les temps de TAPS sont globalement positifs. Des parents signalent que la fatigue se fait sentir en maternelle, des enseignants précisent que les 5 matinées de classe sont bénéfiques en élémentaire.

10) Utilisation des locaux hors temps scolaire

Une fois la classe terminée, les locaux sont parfois utilisés par des associations (activités musicales, yoga...). Une demande a été faite par une association pour utiliser des salles de classe. Les enseignants s'y opposent car des documents « confidentiels » ou personnels concernant les élèves, peuvent être affichés et il n'est pas souhaitable qu'ils soient lus par des personnes extérieures.

Le maire précise que la maison du temps libre est en travaux, qu'il s'agit d'une année exceptionnelle où il est compliqué de trouver suffisamment de salles. De plus, l'ALSH n'a pas d'autres choix que d'occuper certaines salles actuellement.

D'autre part, le « grand ménage » (métallisation des sols) a été réalisé cette année la semaine du 27 août. Situation très inconfortable pour l'équipe enseignante qui ne pouvait rentrer dans l'école les 27 et 28 août. Les enseignants demandent à ce que cette situation ne se reproduise plus à l'avenir. Le maire précise que cela n'arrivera plus et qu'un accès aux classes dès le 15 août sera possible.

Un parent précise qu'une ouverture d'une autre classe bilingue pourrait intervenir à la rentrée 2019. Dans ce cas, quel(s) locaux ? Pour 2019, le maire précise qu'il n'y aura pas de nouveau local construit pour accueillir l'éventuel demi-poste bilingue supplémentaire. Une solution provisoire serait alors trouvée. Une structure mobile pourrait par exemple être apportée.

Hervé Bouaud (CM1/CM2) souhaite pouvoir utiliser le local de l'Amicale attenant à sa classe pour des activités pédagogiques. L'Amicale aurait aussi besoin d'un local plus grand et que l'on puisse fermer à clé. La mairie n'a pour l'instant pas de réponse satisfaisante à apporter, mais la question va être étudiée.

11) Matériel informatique et maintenance

Le directeur remercie la municipalité des investissements informatiques. L'école est dotée de TBI ou VPI dans chacune des classes. Peu d'école peuvent en dire autant. De plus, les enseignants de CM1/CM2 et de CM2 ont pu modifier leurs pratiques pédagogiques grâce à l'achat de nombreux ordinateurs portables. Cependant, les enseignants des autres classes élémentaires attendent le matériel prévu initialement dans leur classe.

Avec ce matériel en grande quantité, les enseignants interrogent la municipalité sur la maintenance ; d'autant plus que Yann Rollet n'est maintenant présent qu'à mi-temps sur la commune. Le maire précise qu'un service civique doit arriver avant la fin de l'année pour travailler sur les systèmes d'informations. Il pourrait être amené à effectuer quelques dépannages, et entretiens à l'école. Le maire rajoute que l'on ira de plus en plus souvent sur des interventions à distance pour la maintenance (mise en place qui va demander un peu de temps).

Les enseignants interpellent la municipalité sur la nécessité d'avoir un photocopieur couleur dans l'école. Le maire indique que ce photocopieur couleur sera à l'ordre du jour du budget 2019.

12) Temps périscolaire : cantine, garderie

Le directeur fait part que le conseil d'école n'est pas le lieu privilégié pour débattre autour de la cantine et encourage quelques parents représentants à rejoindre une commission « cantine » pour rencontrer les élus et avancer sur les différentes problématiques. Les conclusions des prochaines réunions seront inscrites au procès-verbal du 2nd conseil d'école. La mairie précise qu'une réunion sera programmée d'ici la fin de l'année.

13) Questions diverses (suite au questionnaire déposé dans les cahiers de liaison)

- *Pourquoi n'y a-t-il pas eu un budget exceptionnel pour la classe bilingue ?*

Le maire salue le travail effectué par l'enseignante. La mairie a investi pour 7 200 € de mobilier. La classe est accueillante, le mobilier neuf. Toutefois, à la rentrée, l'enseignante a été amenée à participer financièrement pour le matériel de fonctionnement, mais le maire précise que cette somme sera remboursée. Les livres en français ne sont pas assez nombreux précisent certains parents. L'accès à la médiathèque peut permettre d'avoir en permanence un panel de livres en fond de classe. L'enseignante précise qu'elle a reçu un excellent accueil de toute l'équipe pédagogique en arrivant à l'école.

- *Certaines familles regrettent de devoir payer une bonne partie des fournitures scolaires.*

Les enseignants gèrent avec les moyens alloués par la municipalité. Ils doivent acheter avec ce budget les cahiers, les fichiers, le matériel de fond de classe (colle, crayons...), des jeux pédagogiques, etc. L'équipe rappelle que la liste demandée par l'école est moins importante que la liste officielle proposée par l'Éducation Nationale. Parents et enseignants sont prêts à travailler sur une liste de fournitures dès avril/mai 2019 afin de réaliser des commandes groupées et faire baisser les prix.

- *Pourquoi des toilettes mixtes pendant la récréation en élémentaire ?*

C'est notamment pour une question de sécurité. Trop d'enfants profitaient des toilettes intérieures pour rester dans les couloirs. Cette mesure a été mise en place sur le temps scolaire depuis décembre 2017. Les enseignants n'ont fait que prendre exemple sur ce qui se fait déjà depuis des années sur le temps périscolaire au retour de la cantine. Une proposition est faite de mettre une signalisation sur les portes pour que certaines toilettes ne soient pas mixtes. Proposition de la mise en place de petites poubelles dans les toilettes filles.

- *Qu'en est-il de l'étude amorcée sur la qualité de l'air dans les locaux ?*

Le maire précise que l'analyse se fera en fin de trimestre ou début de trimestre prochain. L'amélioration des locaux sera également étudiée (couloir d'accès entre les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2, présence de salpêtre)

- *Un rack à vélo pour les parents accompagnateurs ?* La mairie prend note.

- *Problème de manque d'agents à la garderie ?*

La possibilité de mettre son enfant occasionnellement à la garderie ne permet pas d'anticiper le nombre exact d'enfants qui seront présents. Les parents évoquent la possibilité d'un agent volant qui comblerait les besoins à la garderie, ou à la cantine si besoin. La mairie prend note.

Le directeur insiste sur l'importance de la confiance envers l'équipe pédagogique, essentielle pour le bon fonctionnement de l'école.